

PROCES VERBAL DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2012

Nombre de Conseillers :

En exercice : 39

Présents : 26

Excusés : 13

L'AN DEUX MILLE DOUZE, le VINGT JUIN A VINGT ET UNE HEURE, les membres du CONSEIL MUNICIPAL de la ville de PONTAULT-COMBAULT se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 14 juin 2012 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de madame DELESSARD, maire.

ETAIENT PRESENTS : M. POMMOT – Mme VERGNAUD – M. PODEVYN - Mmes OLIVEIRA VIRIN – M. T ASD'HOMME - MAIRES ADJOINTS

M. TABUY – Mmes VIET – GAUTHIER - MERVILLE - KERBADJ –
MM. BECQUART – GUILLOT – LA SPINA - Mme LOPES-
MM. CABUCHE - OUMARI – Mmes TRUY – POTIN-PIOT – M. RIGOT
Mme HEUCLIN – M. CALVET - Mmes HAUER – JOMEAU-BERNARD M.
SAVELLI – CONSEILLERS MUNICIPAUX

ABSENTS EXCUSES : MM. BLOCIER – BORD - BEAULIEU – GANDRILLE – BRIAUD -
CITTI – Mmes LESAGE - DUPRE – M. ROUSSEAU –
Mme SANTOS – MM. CHAUMIER – RENAUD – BUSCAIL -

POUVOIRS :

M. BLOCIER	à	M. GUILLOT
M. BORD	à	Mme POTIN-PIOT
M. BEAULIEU	à	M. TABUY
M. GANDRILLE	à	Mme VIRIN
M. BRIAUD	à	M. BECQUART
M. CITTI	à	M. T ASD'HOMME
Mme LESAGE	à	M. GAUTHIER
Mme DUPRE	à	M. DELESSARD
M. ROUSSEAU	à	M. POMMOT
Mme SANTOS	à	Mme OLIVEIRA
M. RENAUD	à	M. SAVELLI

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme VERGNAUD

Sous la présidence de Monique Delessard, maire,

Le Conseil municipal,

1. Rapport annuel sur les marchés de la gare et de l'Ocil – exercice 2011

. **PREND** acte de la présentation du rapport annuel sur les marchés de la gare et de l'OCIL – exercice 2011 - qui reprend les éléments essentiels du rapport du délégataire, éléments techniques et financiers, complété par des analyses sur l'évolution du service.

2. Rapport d'utilisation de la dotation de solidarité urbaine – exercice 2011

. **PREND** acte de la présentation du rapport ainsi que du tableau de financement des actions de développement social urbain pour l'exercice 2011.

3. Rapport d'utilisation du fonds de solidarité de la région Ile-de-France – exercice 2011

. **PREND** acte de la présentation du rapport ainsi que du tableau de financement des actions de développement du fonds solidarité de la région Ile-de-France pour l'exercice 2011.

4. Décisions modificatives – exercice 2012

Par 33 VOIX POUR (dont 10 pouvoirs)

Et 4 ABSTENTIONS (Mme Hauer, Mme Jomeau-Bernard, M. Savelli, M. Renaud pouvoir à M. Savelli)

. **DECIDE** les virements de crédits suivants :

• **VILLE – Section de fonctionnement**

Dépenses :

Fonction 048 - Nature 6574

Autres actions de coopération décentralisée – Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé + 1 500,00 €

Fonction 33 - Nature 6574

Action culturelle – Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé + 2 400,00 €

Fonction 61 - Nature 6232

Services en faveur des personnes âgées – Fêtes et cérémonies - 3 900,00 €

Total des dépenses de fonctionnement

0,00 €

5. Attribution d'une subvention à :

A – l'association des Parents de familles espagnoles émigrées en France

A l'UNANIMITE,

. **AUTORISE** le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 500 € pour le financement du spectacle de Flamenco, prévu au mois de juin 2012.

. **DIT** que les crédits sont prévus au budget de l'exercice en cours.

B – l'association Notes en scène

A l'UNANIMITE,

. **AUTORISE** l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 2 400 € à l'association Notes en scène pour le montage du spectacle réalisé autour du répertoire de Jean Ferrat.

6. Conventions à passer avec les associations du secteur culturel recevant une subvention de moins de 23 000 €

A l'UNANIMITE,

. **APPROUVE** pour le secteur culturel les conventions à passer avec les associations recevant une subvention de moins de 23 000 €, à savoir :

- Harmonie municipale :	18 000 €,
- Les Couleurs du siècle :	5 715 €,
- DP-CCS Dojo Pajot Centre cult & sportif :	5 000 €,
- A.P.F.E.E.F :	2 500 €,
- Notes en scène	2 400 €,
- Association franco –arabe :	2 000 €,
- Festival de Musique de Claye Souilly :	2 000 €,
- Association atelier des chansons - Ma p'tite lili :	1 500 €,
- Lien social 77 :	1 000 €.
- Club philatélique et numismatique :	650 €,
- Amicale arts déco :	300 €,
- Castel bridge :	300 €,
- Modélistes de PC – ferroviaire :	235 €,
- Bibliothèque sonore du 77 :	200 €,
- Association L'apporte-Plume :	200 €,
- Cercle magique de Seine-et-Marne :	160 €,

. **AUTORISE** le maire à signer ces documents.

7. Tarification spécifique pour le spectacle de Guy Bedos

A l'UNANIMITE,

. **FIXE** pour le spectacle de Guy Bedos prévu le 13 février 2013 à la salle des fêtes Jacques Brel les tarifs suivants :

- 30 € en plein tarif
- 12 € en tarif réduit (moins de 12 ans, chômeurs, étudiants, familles nombreuses et bénéficiaires du RSA).

8. Modification du règlement intérieur de la régie centralisée

A l'UNANIMITE,

. **APPROUVE** les modifications du règlement intérieur de la régie centralisée qui entreront en vigueur à la rentrée scolaire de septembre 2012.

9. Participation des familles

A – pour le séjour à Beilstein

A l'UNANIMITE,

. **AUTORISE** le maire à organiser du 30 juillet au 3 août prochain le séjour à Beilstein pour 20 jeunes âgés de 10 ans à 15 ans.

. **FIXE** la participation des familles selon la grille des tarifs suivantes :

TRANCHES	QUOTIENTS	TARIFS
1	0 à 161	36.00 €
2	de 161.01 à 241	48.00 €
3	de 241.01 à 323	60.00 €
4	de 323.01 à 434	72.00 €
5	de 434.01 à 546	84.00 €
6	de 546.01 à 654	96.00 €
7	de 654.01 à 762	108.00 €
8	de 762.01 à 870	120.00 €
9	de 870.01 à 978	132.00 €
10	de 978.01 à 1086	144.00 €
11	de 1086.01 à 1194	156.00 €
12	de 1194.01 à 1301	168.00 €
13	de 1301.01 à 1533	180.00 €
14	plus de 1533.01	192.00 €
Extérieur	-	216.00 €

B – pour le dispositif Pass'sports

A l'UNANIMITE,

. **FIXE** la participation annuelle par jeune au dispositif Pass'sports selon la grille des tarifs ci-dessous :

Tarif annuel par jeune

0 à 158	130 €
158,01 à 237	150 €
237,01 à 316	170 €
316,01 à 421	190 €
421,01 à 542	210 €
542,01 à 647	230 €
647,01 à 747	250 €
747,01 à 856	270 €
856,01 à 962	290 €
962,01 à 1068	310 €
Plus de 1068,01	330 €

10. Financement des actions et sorties liées aux projets pédagogiques des écoles

A l'UNANIMITE,

. **AUTORISE** le maire à :

- Financer sur factures les séjours ou sorties pédagogiques relevant du premier degré et à verser aux coopératives scolaires les subventions allouées aux établissements du second degré ;
- Verser en novembre prochain la subvention aux coopératives scolaires destinée au financement des sorties pédagogiques facultatives, représentant un tiers de la subvention globale, et arrêter le principe que les deux tiers restants seront inscrits au budget primitif 2013 puis versés en fonction des projets fin février 2013.

11. Demande d'agrément pour l'ouverture d'un troisième Relais assistantes maternelles et sollicitation d'une subvention auprès de la caisse d'allocations familiales

A l'UNANIMITE,

. **AUTORISE** le maire :

- à demander auprès du Conseil général l'agrément pour l'ouverture du troisième RAM qui serait situé au 15, bis rue des Cyprès,
- et à solliciter auprès des différents organismes les subventions afférentes à ce dossier.

12. Prise en charge des frais de transport des élèves scolarisés au lycée Charles Le Chauve de Roissy-en-Brie

A l'UNANIMITE,

. **ACCEPTE** la prise en charge des frais de transport des élèves scolarisés au lycée Charles le Chauve de Roissy-en-Brie pour l'année scolaire 2012/2013.

. **AUTORISE** le maire à signer les documents s'y rapportant.

13. Personnel communal – Modification du tableau des effectifs 2012

A l'UNANIMITE,

. **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs annexé au budget primitif 2012, ci-joint, et donc la création des postes suivants :

Tableau des effectifs des agents titulaires :

Filière administrative

- 1 poste d'attaché principal
- 3 postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

Filière technique

- 6 postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe
- 5 postes d'agent de maîtrise principal
- 1 poste d'ingénieur

Filière sanitaire et sociale

- 2 postes d'infirmier de classe supérieure
- 1 poste d'assistant socio-éducatif principal
- 2 postes d'agent spécialisé principal des écoles maternelles de 1^{ère} classe
- 1 poste d'agent spécialisé des écoles maternelles de 1^{ère} classe

Filière animation

- 2 postes d'animateur principal de 1^{ère} classe
- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe

Filière sportive

- 2 postes d'éducateur principal de 1^{ère} classe des activités physiques et sportives
- 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives

Filière culturelle

- 5 postes d'assistant de conservation principal de 1^{ère} classe
- 1 poste d'adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe
- 16 postes d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe

Filière police municipale

- 1 poste de brigadier chef principal

Tableau des effectifs des agents non titulaires :

Filière culturelle

- 15 postes d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe

. **DIT** que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours.

. **AUTORISE** le maire à prendre par arrêté les dispositions à intervenir.

14. Cimetière intercommunal : autorisation donnée au maire pour ester en justice auprès de la Cour administrative d'appel de Paris

Par 35 VOIX POUR (dont 10 pouvoirs)

Et 2 ABSTENTIONS (M. Savelli, M. Renaud pouvoir à M. Savelli)

. **AUTORISE** le maire à ester en justice auprès de la Cour administrative d'appel de Paris dans le dossier de requête contre les arrêtés préfectoraux de DUP et cessibilité pris pour la création d'un cimetière le long du RD 21.

. **DESIGNE** Maître Anne de Saint-Genois, avocate, pour représenter la commune devant cette instance.

15. Majoration de 30 % des droits à construire – Modalités de mise à disposition au public d'une note d'information

A L'UNANIMITE,

. **DECIDE** de retenir, concernant la majoration de 30 % des droits à construire, les modalités de mise à disposition de la note d'information, suivantes :

- la note d'information sera disponible sur le site Internet de la commune ;
- elle sera également mise à disposition dans les locaux du service urbanisme et foncier aux heures et jours habituels d'ouverture ;
- les observations du public seront recueillies et conservées dans un registre tenu à disposition dans les locaux du service urbanisme et foncier aux heures et jours habituels d'ouverture.

16. Procédure de déclassement du domaine public du parking situé rue de Croissy

A l'UNANIMITE,

. **APPROUVE** le principe de la désaffectation et le déclassement du domaine public de la parcelle cadastrée section AC n° 655, d'une superficie de 805 m², située à l'angle de la rue de Croissy et de l'avenue de la République afin de l'inclure dans le domaine privé de la commune avant cession ;

. **CHARGE** le maire de diligenter l'enquête publique prévue au code de la voirie routière.

17. Présentation du dossier Pôle gare et demande de subvention

A l'UNANIMITE,

. **AUTORISE** le maire à solliciter auprès du STIF le taux maximum de subventions pouvant être accordé pour le projet d'aménagement du pôle gare.

* * * * *

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 20. La parole est ensuite donnée au public présent dans la salle.

Le maire
1^{ère} vice-présidente du Conseil général
Monique Delessard